

La promotion du livre

Chez **Edilivre**, les auteurs sont les pièces maîtresses de leur promotion. Nous les accompagnons en mettant à leur disposition un maximum d'outils et de supports de communication. Vous trouverez ci-dessous quelques conseils qui vous permettront de mieux organiser la communication et la promotion de votre livre.



Exploitez votre réseau personnel et professionnel.

Plusieurs outils s'offrent à vous : Facebook, mailing, site internet ou blog. L'objectif est de partager toute votre actualité (dédicaces, concours littéraires, ventes...). N'hésitez pas à relayer l'information sur notre site via votre compte auteur et la rubrique « ma communication ».



Distribuez votre fiche de présentation auprès des libraires et organisez vos séances de dédicaces.

Indispensable, la fiche de présentation, à demander à actualite@edilivre.com, vous permettra de présenter votre livre et votre parcours lors de vos rendez-vous libraires.



Profitez des salons et événements littéraires régionaux et nationaux.

Notre maison est présente sur des événements nationaux tels que le Salon du Livre de Paris et la Foire du Livre de Bruxelles. En région, notre leitmotiv ? Vous laissez choisir vos salons tout en vous accompagnant dans vos démarches.

Livrez-vous en répondant à notre interview écrite.

Partager votre aventure en répondant à l'interview Edilivre diffusée sur le site. Pour cela, contacter marketing@edilivre.com.



Rejoignez Edilivre sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter, YouTube, LinkedIn, Instagram.



Rejoignez votre Club Auteurs Edilivre.

L'objectif des clubs est de créer des communautés d'auteurs qui s'entraident, rendez-vous sur le site d'Edilivre ou sur notre page Facebook Club Auteurs.



Tenez informés les journalistes de votre ville.

Edilivre vous fournit une liste de médias régionaux, n'hésitez pas à faire la demande à actualite@edilivre.com. Les services de presse sont envoyés au format numérique et ne sont procurés qu'à la demande exclusive des journalistes. Les ouvrages envoyés aux journalistes au titre de service de presse ou à toute autre fin de promotion ne pourront pas donner lieu au versement de droits d'auteur.



Participez aux concours et prix littéraires.

Selon l'événement auquel vous souhaitez concourir, Edilivre peut vous accompagner sous certaines conditions. N'hésitez pas à contacter actualite@edilivre.com.



Utilisez et distribuez vos supports de communication.

Commandez votre « Pack Promo » (cartes de visite, marque-pages et affiches).